

Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme

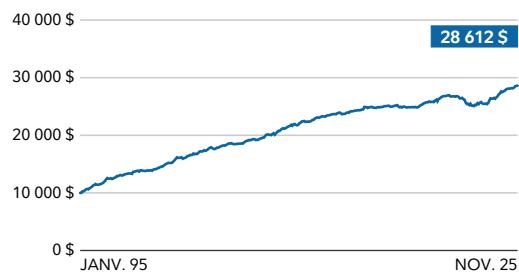
Rendement (Série B)

AU 30 NOVEMBRE 2025

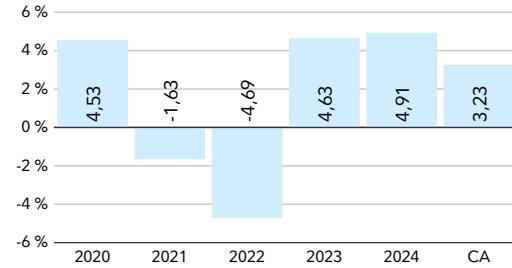
Rendement par période standard

	(%)
1 mois	0,09
3 mois	1,13
6 mois	1,72
1 an	3,61
3 ans	4,21
5 ans	1,26
10 ans	1,46
15 ans	1,66
20 ans	2,21
Depuis la création	3,47

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création¹



Rendement par année civile



Classification du risque



Cinq principaux émetteurs du trimestre

AU 30 SEPTEMBRE 2025

Gouvernement du Canada	
Province de l'Ontario	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	
La Banque Toronto-Dominion	
Banque Royale du Canada	
Nombre total d'émetteurs	103
Cinq principaux émetteurs – Total	54,9 %

Répartition

AU 31 OCTOBRE 2025

Composition de l'actif ² (%)	Mois en cours
Obligations canadiennes	91,7
Liquidités et autres	4,5
Obligations étrangères	2,9
Obligations à rendement élevé	0,9
Composition sectorielle (%)	
Obligations de sociétés canadiennes	42,2
Obligations fédérales canadiennes	26,0
Obligations de provinces canadiennes	13,1
Obligations d'organismes publics canadiens	10,4

Stratégie du fonds

Combiner revenu et potentiel de préservation du capital

Le Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme met l'accent sur la préservation du capital et sur le potentiel de rendement accru au moyen d'une méthode de gestion active de placement.

Renseignements sur le Fonds

Gestionnaires de portefeuille

Lee Ormiston
Sri Tella

Date de création

30 janvier 1995

VL – Série B

10,16 \$ (au 30 novembre 2025)

Actif combiné (toutes les séries)
559,0 millions \$
(au 31 octobre 2025)

Ratio des frais de gestion – Série B
1,16 % au 30 juin 2025

Codes du Fonds

DOLLAR CANADIEN

Série A :	FSD	585
	FSR	385
	FSR2	085
Série B :	FSI	285
Série F :	SF	685

¹ Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit. ² Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.l. Source : FMR LLC.

La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds.

Le degré de risque du placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.